

N/REF : 2/03/2026 8H13 C:025730 I:34747
V/REF : ODS-2026-000555
V/Email reçu le Lundi 02/03/2026 à 8H13

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : 7 TINE
7 RUE ST VINCENT PORTE LA TINE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 RUE ST VINCENT PORTE LA TINE - MEYLAN - 06 32 05 94 29
MR PERIER MUZET - 3EME DUPLEX 4EME

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT EVIER CUISINE MAL
LE CLIENT A PASSSE LE FURET SUR 2 M ET A POUSSÉ LE BOUCHEON
TARIF HORAIRE : 207,41 € (PRENDRE CHEQUE DE CAUTION)

Donneur d'ordre : Ste Perm anence PLURALIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/03/2026 A 10H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
LORS DE L'INTERVENTION LA CANALISATION DE 40 A CASSÉ.
DÉBOUCHAGE DE LA CANALISATION JUSQU'A LA COLONNE
ASPIRATION DES MATIERES.
PAS PU CONTRÔLER LE BON ÉCOULEMENT A CAUSE DE LA CASSE.
NETTOYAGE DES LIEUX
UN PLOMBIER INTERVIENT CE JOUR EN URGENCE

LE 02/03/2026 A 12H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.PERIER
COUPURE D'EAU
REPRISE DE L'EVACUATION SOUS EVIER ET FIXATION DU PVC
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AB AB Email envoyé le 04/03/26 à 10H22 Mme C. DASILVA
FF LCOMPTER Email envoyé le 03/03/26 à 07H15 Mme C. DASILVA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	188,56		329,98
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/03	3	75,30		131,77
TOTAL H.T.					461,75
T.V.A. a 20,00%					92,35
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>554,10</u>

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN